

**EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, TÉLÉPHONER
EN TOUT TEMPS AU 1 800 561-8273 OU À CHEMTREC AU 1 800 424-9300**

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR:

LOVELAND PRODUCTS INC.
P.O. BOX 1286 • Greeley, CO 80632-1286

24 h sur 24 : 1-800-561-8273

Urgences médicales — Prosar : 1-800-301-7976

Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (frais virés)

NOM DU PRODUIT : FLUSH®

NOM CHIMIQUE : Solution ammoniacale

FAMILLE CHIMIQUE : Ammoniac

N° EPA : s.o.

N° FS : 8200746-10-LPI

Révisions à la FS : Sectionner 9 révisé **Date de publication** : 06/01/10

Remplace : 06/14/07

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – DANGER. Le contact direct avec les yeux causera de sévères brûlures oculaires. Éviter tout contact avec la peau, peut causer de l'irritation. Ne pas inhaler les vapeurs ou les bruines de pulvérisation. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Irritant des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Bien se laver à l'eau et au savon après manipulation du produit.

Ce produit est un liquide clair dont la couleur varie d'incolore à jaune clair avec une odeur rappelant celle de l'ammoniac. Les principales voies de pénétration sont le contact oculaire et le contact cutané.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques</u>	<u>Pourcentage selon le poids</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unités)</u>
Ammoniac	7,00	7664-41-7	17 mg/m ³
Autres ingrédients	93,00		

4. PREMIERS SOINS

Contact avec la peau ou les vêtements : Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant de 15 à 20 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant de 15 à 20 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR. Faire boire un verre d'eau ou de lait pour diluer le produit. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire plus, composer le 911 ou appeler une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle de préférence le bouche-à-bouche, si possible.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE) : > 212 °F/100 °C (VC)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI) : Non établies

AGENTS D'EXTINCTION : Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Peut émettre de vapeurs toxiques.

TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE : Vaporiser de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu. Demeurer à contrevent du feu.

Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Aucun connu.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :

Éviter de respirer les vapeurs et le contact avec le liquide. Recueillir le plus de liquide possible dans un contenant propre pour réutilisation ou l'absorber et le balayer immédiatement et le transférer dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la zone touchée à grande eau après le ramassage. Consulter la réglementation locale, provinciale et fédérale pour une élimination appropriée.

ATTENTION : Éviter que les déversements et leur nettoyage ne pénètrent dans les égouts municipaux ou les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION : Éviter de respirer les vapeurs et les brouillards de pulvérisation. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Utiliser une ventilation adéquate. NE PAS mélanger à du javellisant, le gaz résultant de ce mélange peut causer de l'irritation aux yeux, à la gorge, aux poumons et à la peau.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder à l'abri du gel. Le produit peut se transformer en sel à des températures froides. Garder le produit dans son contenant d'origine fermé hermétiquement. Ne pas réutiliser le contenant vide. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

8. EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE

MESURE D'INGÉNIERIE : Travailler dans un endroit bien aéré, une ventilation locale peut être requise le travail est fait dans un espace clos.
PROTECTION RESPIRATOIRE : Non requise en temps normal, si les vapeurs ou les poussières excèdent les niveaux acceptables, porter un respirateur NIOSH/MSHA approuvé contre l'ammoniac.
PROTECTION DES YEUX : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.
PROTECTION DE LA PEAU : Porter une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes. Porter des gants en caoutchouc ou résistant aux agents chimiques.

	PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA	TLV-TWA selon ACGIH
Ammoniac	35 mg/m ³	17 mg/m ³

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Liquide clair dont la couleur varie d'incolore à jaune clair avec une odeur rappelant celle de l'ammoniac.
SOLUBILITÉ : Se disperse
POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) : 0,972 g/ml
TENSION DE VAPEUR (mm) : non établie
POURCENTAGE DE VOLATILITÉ : non établi
MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE : 8,11 lb/gal. (0,97 kg/L) **pH:** 11,5-13,0
POINT D'ÉBULLITION : non établi
TAUX D'ÉVAPORATION : non établi
Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Le produit est stable.
CONDITIONS À ÉVITER : Les températures froides
SUBSTANCES INCOMPATIBLES : Les oxydants forts, les acides et les agents réducteurs
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Peut émettre de la fumée toxique lors de la combustion
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rat) : 350 mg/kg (ammoniac) **Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) :** non établie
Irritation des yeux (lapin) : non établie **Irritation cutanée (lapin) :** non établie
Inhalation CL₅₀ (rat) : Non établie **Sensibilisation cutanée (cobaye) :** non établie
Potentiel carcinogène : Aucune composante de ce produit n'est inscrit dans l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ne pas appliquer directement sur l'eau, dans les zones contenant de l'eau de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. NE PAS laver l'équipement près de la végétation désirable, les sources ou d'autres sources d'eau. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de nettoyage de l'équipement.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Le contenant est recyclable et on doit en disposer dans un site de collecte des contenants. Communiquer avec votre détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'y apporter le contenant : le rincer trois fois ou le rincer à pression en ajoutant le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation. Rendre le contenant vide inutilisable pour un usage ultérieur. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans votre région, disposer du contenant selon les exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue, contacter le fabricant ou l'agence régulatrice provinciale. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM : NON RÉGLEMENTÉ.
Description DOT : NON RÉGLEMENTÉ PAR USDOT.
Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : COMPOSÉS DE NETTOYAGE, DE LAVAGE, N.O.I., LIQUIDE, (NMFC 48580 ; SUB 3 ; CLASSE : 55)

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA et de l'IMDG pour obtenir les exigences relatives au transport par voies aérienne ou maritime.

15. RÉGLEMENTATION**Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS**

NFPA		HMIS	
2 Santé	0 Moindre	2 Santé	
0 Inflammabilité	1 Légère	0 Inflammabilité	
0 Instabilité	2 Modérée	0 Réactivité	
	3 Élevée	H ÉPI	
	4 Grave		

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u>0</u>	Feu	<u>N</u>	Relâchement soudain de la pression	<u>N</u>
	Différé	<u>N</u>	Réactif	<u>N</u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Ammoniac (n° CAS 7664-41-7)

SARA, Titre III, section 313 : Ammoniac (n° CAS 7664-41-7)

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

16. AUTRES INFORMATION

STATUT DE LA FS : Sectionner 9 révisé

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Services de réglementation et de l'environnement

®FLUSH est une marque de commerce déposée de Loveland Products, Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS, Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.